

THÉORIE ET MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LES BÂTIMENTS NEUFS ET EXISTANTS

MODALITÉ DE FORMATION

Présentiel en centre de formation

DURÉE

1 jour

LANGUE(S) DE FORMATION

FR

DISPONIBILITÉ

10 places offertes

PUBLIC CIBLE

Pour plaquiste qualifié souhaitant se spécialiser dans un domaine (niveau CEC 4)
Niveau minimum requis : CEC 3 (Ouvrier qualifié)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sans frais pour les entreprises cotisantes. Tarif sur demande pour les autres entreprises.

CONTACT ADMINISTRATIF

Service Inscriptions
formations@cdc-gtb.lu

OBJECTIFS DU MODULE

- > Mettre en œuvre des systèmes d'isolation acoustique (sol, plafond et mur).

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Théorie :

- l'acoustique dans le bâtiment
- explication des mesures en laboratoires et notion de la réglementation
- les différentes techniques de mise en œuvre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Mise en situation pratique (conditions proches du réel)
- > Enseignements théoriques (cours magistral en classe ou atelier)

PARTENAIRES



RESPONSABLE(S) DE LA FORMATION